

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Chef du pôle de la sécurité intérieure au sein du service des sécurités

Catégorie statutaire / Corps

A

Groupe RIFSEEP

2

Domaine(s) fonctionnel(s)

Affaires juridiques / Affaires générales

EFR-CAIOM

EFR-Permanent

CAIOM - Tremplin

Emploi-fonctionnel

de la filière technique, sociale ou SIC

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

XXXX

Poste substitué

Le poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

<input type="checkbox"/> 1° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 bis	<input type="checkbox"/> Article 6 sexies
<input type="checkbox"/> 2° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 quater	<input type="checkbox"/> Article 7 bis
<input type="checkbox"/> Article 6	<input type="checkbox"/> Article 6 quinquies	

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture d'Eure-et-Loir - 4 rue Collin d'Harleville 28000 Chartres / Cabinet du Préfet

Vos activités principales

A la tête d'une équipe de trois agents de catégorie B, le chef du bureau de la sécurité intérieure a la charge, sous l'autorité du chef de service des sécurités (n+1) et du sous-préfet, directeur de cabinet (n+2)

1) de la définition de la stratégie départementale de prévention de la délinquance et la déclinaison départementale des plans :

- de prévention de la délinquance,
- de lutte contre les drogues et les conduites addictives,
- de lutte contre les violences scolaires,

ainsi que la coordination et le suivi des instances en charge des questions de prévention de la délinquance :

- fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance,
- conseils des droits et devoirs des familles,
- aide à la parentalité,
- dérives sectaires

2) de la mise en œuvre et du suivi de la prévention de la radicalisation :

- suivi du plan de lutte contre la radicalisation et de soutien aux familles,
- suivi des instances en charge de la radicalisation (cellule d'évaluation, cellule départementale de coordination et de suivi, cellule de lutte contre le repli identitaire)
- suivi des signalements individuels et du fichier des personnes radicalisées (FSRT),
- suivi des mesures administratives relatives à la radicalisation (IST, OST, assignations à résidence)

3/ Du suivi des affaires relatives à la sécurité intérieure et à l'ordre public, en particulier

- le suivi statistique de la délinquance
- le déploiement des nouvelles dispositions issues de la loi luttant contre le séparatisme (police des cultes, nouvelles procédures de fermeture administrative de lieux de cultes notamment)
- le suivi des relations avec les forces de sécurité intérieure et militaires (renforts de forces mobiles, renforts Sentinelles) ;
- la préparation et suivi des instances en charge des questions de sécurité, (réunion de police , EMS, sous-commission départementale de sécurité publique, commission départementale de transports de fonds, des instances paritaires Police (CT/CHSCT)) ;
- la préparation et suivi des instances de pilotage « Quartiers de Reconquête Républicaine » ;
- le suivi des conventions de coordination Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Police Municipale, ainsi que des nouveaux contrats de sécurité intégrée.
- la préparation et suivi des réunions de sécurisation des grandes manifestations, des pèlerinages et des visites officielles, en lien avec le BCIRE sur ce dernier point
- la gestion des stationnements des gens du voyage et des grands passages (hors schéma départemental des gens du voyage) ;
- le traitement des procédures d'hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement
- le suivi des CISPDR
- le suivi et traitement des dossiers de déclaration de manifestations sur la voie publique prévues par le code de la sécurité intérieure
- le suivi et traitement des dossiers d'enquêtes administratives diverses relatives à la sécurité publique dont enquêtes de moralité.
- le suivi, en lien avec l'autorité judiciaire, des activités du CODAF.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Le poste requiert une appétence à la diversité des missions, à la transversalité et au travail collaboratif. Il requiert une expertise juridique certaine et suppose des contacts fréquents avec les forces de l'ordre, des dispositions à la polyvalence, une grande réactivité et des facultés d'adaptation à des contextes changeants. Il requiert également de bonnes capacités rédactionnelles. Une habilitation secret défense est nécessaire à l'exercice des missions mentionnées.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir travailler en équipe <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir communiquer <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Savoir rédiger <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Avoir le sens des relations humaines <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Savoir analyser <i>/ niveau maîtrise - requis</i> <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir s'adapter <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Avoir l'esprit de synthèse <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir-être au choix <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Savoir-faire au choix <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir-être au choix <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Savoir-faire au choix <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir-être au choix <i>/ niveau pratique - requis</i>
Autres : connaître le cadre administratif et réglementaire de l'organisation de la Sécurité Intérieure - niveau maîtrise - à acquérir		

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

Le Cabinet du Préfet est composé du Bureau de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État (B.C.I.R.E) et du Service des Sécurités (S.D.S). Par ailleurs sont traités sous l'autorité directe du directeur de cabinet les missions suivantes : sécurité routière (en lien avec la DDT), violences faites aux femmes (en lien avec la DDCSPP) et suivi de l'intelligence économique.

Le S.D.S. est en charge de la sécurité intérieure et de l'ordre public, des polices administratives, de la prévention de la délinquance et de la radicalisation, et des questions interministérielles de défense et de protection civile.

- **Composition et effectifs du service**

Le S.D.S. est composé de 15 agents (chef de service compris) : 1 Attaché principal, 2 cat. A, 6 cat B, 6 cat. C

- **Liaisons hiérarchiques**

le Chef du Service des Sécurités (n+1), le Directeur de cabinet (n+2) et le Préfet

- **Liaisons fonctionnelles**

Les membres du corps préfectoral, les services de l'État, la Préfecture de Zone de Défense, le SDIS, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (D.D.S.P.), la Délégation Militaire Départementale (D.M.D.), la Gendarmerie, les collectivités territoriales.

Durée attendue sur le poste : 2 à 4 ans

Vos perspectives :

Les compétences mises en œuvre sur ce poste permettent d'évoluer vers d'autres missions au sein des services de l'État avec une dimension d'encadrement et de pilotage stratégique.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter :

François PERRIN, Chef du Service des Sécurités :02.27.37.70.10

Béatrice TANGUY, Cheffe du Bureau des Ressources Humaines, : 02.37.27.71.10

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/MM/AAAA) : 20/02/2022